

**TABAC: LA POLITIQUE DE PROHIBITION PROFITE AUX FRAUDEURS ET AU CRIME ORGANISE. A TERME, ELLE POURRAIT GENERER DE NOUVEAUX RISQUES SECURITAIRES ET DES ATTEINTES A LA SANTE**

Les gouvernements européens qui sont engagés dans une politique d'augmentation vertigineuse des prix du tabac et des cigarettes amélioreront peut-être le niveau de la santé publique, mais cela reste à prouver. **Ce qui est certain en tous les cas, c'est qu'ils rendent un immense service aux fraudeurs et, à terme, au crime organisé.**

Tout analyste criminel et stratégique sait que, à terme, du fait de la plus simple des lois de l'économie – celle de l'offre et de la demande... - toute politique de prohibition suscite une immédiate adaptation des milieux criminels. C'était vrai dans les années vingt aux Etats-Unis (où l'interdiction de l'alcool a donné naissance à la « Mafia » américaine ou, à tout le moins, lui a permis de se structurer), c'est vrai aujourd'hui avec l'interdiction des drogues (qui a enrichi, dans des proportions inouïes, les milieux criminels depuis les années soixante et leur a donné leur dimension internationale) et ce sera vrai demain avec la cigarette.

A court terme, ce sont les « petits » fraudeurs qui bénéficient de ces décisions européennes. Les petits trafics transfrontaliers, les trafics occasionnels à l'occasion de voyages d'agrément ou professionnels se multiplient. Mais déjà, d'autres formes de trafics apparaissent, comme la « vente directe » par Internet. Des sites tels que [www.tabaconline.com](http://www.tabaconline.com) propose des cartouches de 10 paquets à 25 Euros (soit 2,5 Euros le paquet au lieu de 3,70 à 4 Euros). Une fois payées, les cigarettes sont envoyées au client dans de petits paquets banalisés qui se perdent dans les flux postaux et échappent à la détection des douanes. En règle générale, il s'agit de sites enregistrés aux Etats-Unis et commercialisant des cigarettes produites sous licence dans le tiers monde. Ainsi, certains de nos contacts ont pu se procurer, à Bruxelles, des paquets de cigarettes « Philipp Morris » provenant de Malaisie. D'autres sites, pourtant, sont basés en Europe. Le 5 février dernier, la police française a ainsi démantelé le site [www.e-tabac.com](http://www.e-tabac.com) qui, soit disant actif sur l'Île Maurice, opérait en fait depuis le département de Seine-et-Marne, dans la grande banlieue parisienne. La fraude était relativement complexe (pages web hébergées aux Etats-Unis, cigarettes achetées en Suisse et exportées en Afrique d'où on les réexpédiait chez les acheteurs), mais rentables. En moins d'un an, la bande avait commercialisé 24 000 cartouches et empoché 350 000 Euros de bénéfices. Perte pour l'Etat : près d'un million d'Euros.

Autre exemple « artisanal » : à Bruxelles, depuis des années, au vu et au su de tous, des trafiquants polonais vendent cigarettes et alcools de contrebande sur les trottoirs des abattoirs d'Anderlecht sans que la police ou la justice n'ait jamais réellement tenté de mettre fin à ces pratiques. Mais ce qui est à craindre – car, avec cet exemple polonais, même si des centaines de cartouches de cigarettes étaient

vendues chaque semaine, on était encore, dans le domaine du « bricolage » – c'est l'arrivée sur ce marché du crime organisé.

A proximité de l'Union européenne, au Monténégro, une florissante économie parallèle – très largement encouragée par les autorités locales : la famille de plusieurs dirigeants importants, dont celle du Président DJUKANOVIC est impliquée dans ces trafics – s'est bâtie, en quelques années sur le trafic de cigarettes livrées aux organisations criminelles italiennes et vendues dans la péninsule. La hausse des prix dans plusieurs pays européens rendant ces trafics particulièrement attractifs, et le trafic de cigarettes restant nettement moins dangereux (en termes de peines encourues) que toute autre forme de criminalité « lourde », il est plus que probable que ces trafics organisés vont, désormais, s'étendre.

**L'ouverture de ces « nouveaux marchés » pourrait, à moyen terme, déboucher sur de sanglantes guerres des gangs.** Outre les organisations criminelles italiennes et/ou balkaniques, un autre « milieu » est également très actif dans ce domaine : les organisations asiatiques. Triades chinoises ou « Mafia » vietnamienne, jouissant de la possibilité d'acheter en Asie des cigarettes fabriquées sur place sous licences et vendues nettement moins cher se sont en effet « attaquées » ces dix dernières années à certains marchés nord européens sur lesquels elles étaient particulièrement bien implantées. Ainsi, à Berlin, à la fin des années '90, une véritable « guerre des gangs » opposant les bandes vietnamiennes à leurs concurrentes a fait plusieurs dizaines de morts en moins de deux ans.

**On notera enfin que, outre le renforcement du crime organisé transnational, ces trafics, s'ils se développent, mettront la santé publique en danger :** si la « qualité » des cigarettes vendues légalement peut-être contrôlée et réglementée (taux de nicotine, de produits chimiques, de papier etc...), il n'en va pas de même de celle des cigarettes de contrebande. La boucle sera ainsi bouclée et la politique prohibitionniste européenne aura généré son ultime effet pervers

[esisc@esic.org](mailto:esisc@esic.org)

tél : 0032 (0) 478 288 812